



ligue internationale contre
le racisme et l'antisémitisme

Président

Mario Stasi

Président – fondateur

Bernard Lecache

Présidents d'honneur

Jean Pierre-Bloch
Pierre Aidenbaum
Patrick Gaubert
Alain Jakubowicz

Fondateurs

Séverine
Comtesse de Noailles
Léon Blum
Édouard Bénès
Albert Einstein
Simon Goldenberg
Édouard Herriot
Léon Jouhaux
Thomas G. Masaryk
Gaston Monnerville
Lazare Rachline
Romain Rolland

Comité d'honneur

Alain Bauer
François Bayrou
Harry Belafonte
Tahar Ben Jelloun
Jean-Denis Bredin
Jacques Chirac
Costa-Gavras
Bertrand Delanoë
Jacques Delors
Mgr Etchegaray
Laurent Fabius
Roger Fauroux
René Frydman
Barbara Hendricks
Latifa Ibn Ziaten
Marek Halter
Lionel Jospin
Alain Juppé
Axel Kahn
Beate Klarsfeld
Serge Klarsfeld
Bernard Kouchner
Jack Lang
François Léotard
Bernard-Henri Lévy
Enrico Macias
Albert Memmi
Pierre Perret
Simone Schwarz-Bart
Fodé Sylla
Bertrand Tavernier

Paris, le 30 octobre 2019

Monsieur Gilles PELISSON

Président Directeur Général Groupe TF1/LCI

1, quai du Point du Jour

92656 BOULOGNE- BILLANCOURT

Monsieur le Président Directeur Général,

Le 26 octobre dernier dans l'émission « Tout un monde », votre journaliste Vincent Hervouët a reçu Monsieur Charles Onana.

Ce dernier est l'auteur d'une thèse soutenue le 21 décembre 2017 à l'université de Lyon III. Il n'appartient certes pas à la Licra de juger de la qualité d'une thèse. Celle de Monsieur Onana (sans même parler de ses nombreux articles et prises de parole publiques) est cependant très controversée, et décriée comme négationniste. Je n'essaierai pas de citer tous les historiens à l'honorabilité et la réputation incontestables qui voient dans cette thèse un scandale et une insulte aux règles éthiques et déontologiques de l'Université.

Je me bornerai simplement à rappeler que Monsieur Onana a perdu, en première instance et en appel, le procès qu'il avait intenté au journaliste de Libération Christophe Ayad, lequel avait dans un article mentionné sans détours son négationnisme.

Ceci pour souligner, Monsieur Le Président Directeur Général, que le doute raisonnable existe ici. De là la profonde préoccupation qui est celle de la Licra devant ce qui s'est passé dans l'émission de Vincent Hervouët : sans prétendre en quelques lignes mener à nouveau un procès qu'il appartient en premier lieu à des historiens d'engager, je pense être dans mon rôle en soulignant que lorsqu'un tel doute existe, il n'est pas inconséquent de la part d'un grand média comme le vôtre, de s'abstenir de donner une tribune à un personnage aussi controversé que Monsieur Onana.

Association fondée en 1927, dotée du statut consultatif auprès des Nations Unies et du Conseil de l'Europe.

Siège : 42, rue du Louvre - 75001 Paris t. +33 (0)1 45 08 08 08 / f. +33 (0)1 45 08 18 18 / licra@licra.org

www.licra.org – facebook.com/licra.org – twitter.com/_licra_

Du moins aurait-il été souhaitable d'entourer sa prise de parole de précautions intellectuelles à la mesure des enjeux, en renonçant au ton agréablement désinvolte de l'émission, profondément regrettable quand il s'agit de la possibilité d'un mensonge sur le sort d'un million soixante-quinze mille victimes du dernier génocide du XXème siècle.

Convaincu que vous comprendrez ces raisons, que vous y serez attentif, que vous saurez prendre en compte la protestation qui est ici celle de la Licra, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mario Stasi', with a stylized flourish at the end.

Mario STASI
Président de la Licra